

*A*utour de nos étangs



*B*ulletin Municipal *A*rthun 2023

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Mail de la mairie : mairie.darthun@wanadoo.fr

Tél/Fax : 04 77 24 60 21

Il est possible de prendre rendez-vous en appelant la Mairie.

Sommaire

<i>Page 1</i>	<i>Le mot du maire</i>
<i>Page 2</i>	<i>Le budget</i>
<i>Page 3</i>	<i>L'état civil</i>
<i>Page 4</i>	<i>Réalisations et projets</i>
<i>Page 5</i>	<i>Le sou des écoles</i>
<i>Page 6</i>	<i>Notre école</i>
<i>Page 7</i>	<i>La cantine</i>
<i>Pages 8-9</i>	<i>Les artisans et commerçants proches de chez nous</i>
<i>Pages 10-11</i>	<i>Les associations</i>
<i>Pages 12-16</i>	<i>Si Arthun nous était conté</i>
<i>Page 17</i>	<i>La fin du réseau cuivre</i>
<i>Pages 18</i>	<i>Le repas des aînés</i>
<i>Page 19</i>	<i>Le chantier participatif</i>
<i>Page 20</i>	<i>Les commémorations</i>
<i>Page 21</i>	<i>Le comité des fêtes</i>
<i>Page 22-23</i>	<i>Le Mōlkk̄y</i>
<i>Page 24</i>	<i>Appel à la mobilisation</i>
<i>Page 25</i>	<i>Les conseillers départementaux</i>

CHÈRES ARTHUNOISES,



CHERS ARTHUNOIS,

2023 aura été également une année riche en rencontres et réunions qui nous a permis entre autres de finaliser le projet phare de notre mandat qui est la rénovation de la salle des fêtes qui va débiter officiellement en janvier 2024.

Ce démarrage a pu vous paraître long mais comme vous le savez, il a fallu rassembler le maximum de subventions afin de ne pas trop endetter notre commune. Nous avons déposé sept dossiers qui ont tous été acceptés mais cela a pris deux ans.

L'étude d'un réseau de chauffage a pris également beaucoup de temps mais le système choisi de géothermie profonde (150 m) permettra de chauffer la salle des fêtes, la mairie, l'école et la cantine ainsi qu'un rafraîchissement de la salle des fêtes en période caniculaire. Je suis heureux de vous informer que cette rénovation sera subventionnée à plus de 70 %.

Comme promis, nous avons continué à sécuriser notre village en limitant à 50 km/h la vitesse route des Collines, route de Biterne ainsi que le hameau de la Terrière.

Deux radars pédagogiques ont été posés sur la départementale traversant notre village.

Egalement, une étude est en cours pour la réfection de la route de Biterne : c'est le cabinet F2I de Boën qui en a la charge et sur cette fin d'année, des dossiers de demande de subventions vont être déposés afin de pouvoir réaliser ces travaux en 2025.

Le local technique a été terminé et mis à disposition en partie au comité des fêtes. Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe de bénévoles qui a participé à la construction de ce bâtiment, également merci au nouveau bureau du comité des fêtes ainsi qu'à tous les membres.

C'est grâce à vous que notre village va revivre par ces diverses manifestations.

Cette année 2023 a permis d'accueillir de nouvelles familles ainsi que l'arrivée de six nouveau-nés. J'ai une profonde pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Je remercie également tous les élus qui m'entourent ainsi que l'ensemble du personnel communal.

**JE VOUS INVITE À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX QUI AURA LIEU
LE
DIMANCHE 7 JANVIER 2024 À 11 HEURES À LA SALLE DES FÊTES**

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.



Bien à vous Jean-Claude

Le Maire,
Jean-Claude GARDE

EMPRUNTS 2023



Date début	Date fin	Capital emprunté	Motif	Remboursement Annuel
2012	2032	100 000,00	Travaux école-mairie	8 306,56
2023	2043	200 000,00	ERA	2 240,00
2023	2025	300 000,00	ERA	3 022,50
Total emprunts budget commune		600 000,00	Total annuel	13 569,06



BUDGET COMMUNAL 2023

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	BUDGET 2023	RECETTES	BUDGET 2023
	CHARGES A CARACTERE GENERAL	85 840,01	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	104 158,78
	CHARGES DE PERSONNEL	116 780,00	ATTENUATION DE CHARGES	0,00
	ATTENUATION DE PRODUITS	27 669,77	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	26 602,45
	DEPENSES IMPREVUES	-	PRODUITS DES SERVICES	7 250,00
	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	31 000,00	IMPOTS ET TAXES	153 500,00
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	21 814,45	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	64 386,00
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	70 405,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 825,00
	INTERETS DES EMPRUNTS	10 000,00	PRODUIT DE PARTICIPATION	0,00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	300,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	87,00
TOTAL DEPENSES	363 809,23	TOTAL RECETTES	363 809,23	

INVESTISSEMENT	DEPENSES	BUDGET 2023	RECETTES	BUDGET 2023
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	26 602,45	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	50 196,16
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 550,00	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	31 000,00
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 000,00	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	21 814,45
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	11 602,45	DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	45 055,29
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 805,00	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	289 494,00
	IMMOBILISATIONS EN COURS	480 000,00	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	200 000,00
TOTAL DEPENSES	637 559,90	TOTAL RECETTES	637 559,90	

Les naissances

PREVEL Emy	le 25 avril 2023
CECCHETTI Elena	le 7 mai 2023
RICCO Maël	le 14 juin 2023
RAJAT Loan	le 16 septembre 2023
GAY-PEILLER Sacha	le 18 septembre 2023
THEVENET Léo	le 20 septembre 2023

Les Mariages

COUZON Florence et MICHALET David	le 22 avril 2023
JANVIER Marina et DEVOIT Clément	le 20 mai 2023

Les Décès

LEGER Alain	le 30 juillet 2023
DAVID Robert	le 12 septembre 2023
GEOFFRAY Bernard	le 24 octobre 2023

Réalisations et projets

Réalisations 2023

- Construction d'une volière à l'école avec des poules qui sont chouchoutées par les élèves
- Acquisition de 6 bancs installés place de l'Eglise, place de l'Ancienne Gare, place du Molky et rue Jean de Neufbourg où les marcheurs peuvent faire une pause.
- Rejointement des pierres du sous-bassement de l'Eglise
- Achèvement du local des associations
- Sécurisation par les limitations à 50 km/h
- Pose de 2 radars pédagogiques
- Installation d'une pompe permettant de prélever l'eau du puits de Lafont pour l'arrosage des jardins et fleurs à proximité du local technique (selon la réglementation préfectorale en vigueur)

Projets 2024

- Rénovation de la salle des fêtes dès janvier 2024
- Aménagement du parking de la salle des fêtes
- Etude de l'aménagement de la route de Biterne pour réalisation en 2025
- Poursuite de l'étude de vidéo surveillance avec les communes limitrophes, à ce jour, nous attendons un plan de financement
- Plantation d'une haie dans le terrain communal de Beauvoir, prise en charge par LFA et la Fédération Des Chasseurs de la Loire avec la participation des élèves de notre commune

Comme vous l'avez tous constaté, les diverses taxes ont augmenté notamment les bases de 7,1% (Etat). En ce qui concerne notre commune nous avons voté une augmentation de 1% mais hélas, nous ne sommes pas seuls !!



Le Sou des Écoles

Arthun, Bussy-Albieux, Saint-Sixte

Le Sou des Ecoles est une association loi 1901. Cette association participe au financement et à l'organisation d'activités au profit des enfants des trois écoles du RPI Arthun, Bussy-Albieux et Saint-Sixte. Toutes les demandes des enseignants du RPI ont toujours été acceptées et financées par le Sou.

Comme chaque année, l'activité du Sou a débuté avec son assemblée générale. À cette occasion nous avons constitué un nouveau bureau se composant ainsi : Vincent VERNIN président ; Anne-Sophie ALLIGIER vice-présidente ; Stéphanie VENET trésorière ; Amandine COMBY vice-trésorière ; Cassandra REY secrétaire ; Adélaïde BARBOSA vice-secrétaire. Nous n'oublions pas les membres du CA : PAOLI Angèle, CELLIER Maud, BERNARD Ophélie, JACQUET Stéphanie, PICARD Mélanie et THOMAS GEORGES Stéphanie.

L'année 2021-2022 fut riche en activités pour nos enfants. Les enseignants n'ont pas manqué d'imagination en termes d'activité. Plusieurs classes ont été inscrites à l'USEP, un voyage de trois jours pour l'école d'Arthun, éveil musical et initiation au cirque pour les plus petits ainsi qu'une visite au planétarium, cycle vélo et escalade pour Bussy ainsi qu'une activité autour de l'opéra finalisé par un concert. Pour financer tout ça le Sou des Ecoles doit organiser diverses manifestations au cours de l'année et demande une cotisation annuelle et une participation active des familles, nous avons aussi sollicité le Conseil Général qui a subventionné plusieurs activités, et nous l'en remercions. Nous tenions à remercier également l'association des Gens Heureux (Arthun) pour leur don généreux.

Pour cette année 2021-2022, le Sou des Ecoles a repris deux belles habitudes qui ont été couronnées de succès. Il s'agit bien sûr de la réalisation de notre brocante à Bussy et de notre fête des écoles qui a permis de réunir toutes les familles du RPI.

L'année 2022/2023 a débuté avec une vente de pizza. Cette année encore, le Sou offre aux familles du RPI un spectacle de Noël avant les fêtes. D'autres projets sont prévus comme une vente Bigallet, le vide grenier au mois de mai... Les membres du Sou sont tous des parents d'élèves bénévoles et dynamiques.

Être membre de l'association c'est s'investir pour nos écoles, améliorer et agrémenter les conditions d'apprentissages de nos enfants. C'est aussi faire des rencontres et créer du lien avec les parents des trois communes et passer de bons moments.

L'équipe du Sou des Écoles



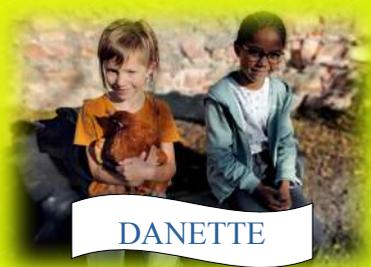
Notre école



MARGOTTE



GINETTE



DANETTE

Margotte la cocotte, Ginette et Danette les poulettes ont fait leur arrivée dans la cour de notre école pour le plus grand plaisir des enfants. Ces derniers s'occupent à tour de rôle de la bonne gestion du poulailler installé par Christophe : distribuer le grain, remplir les abreuvoirs et ramasser les œufs sont autant de tâches à accomplir quotidiennement. Ceci s'inscrit dans une démarche écocitoyenne visant l'obtention d'un label pour certifier notre école. Nous remercions la famille Girard (GAEC de La Féculerie) qui nous a offert ces trois poulettes.

En partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Loire, les élèves d'Arthun seront mis à contribution pour planter une haie sur la commune en début d'année 2024 afin de favoriser la biodiversité. Une animation sera conduite en amont par Anthony (animateur Nature) pour expliquer les différents rôles des haies et sensibiliser les élèves à l'importance d'un tel projet. Nous suivrons de très près l'évolution de la haie au fil des saisons et des années.

Pour faire connaître le patrimoine des étangs de la plaine du Forez, notre classe se rendra à la réserve de Biterne plusieurs fois dans l'année pour observer les oiseaux des étangs, comprendre à quoi servent les étangs et savoir quelles menaces pèsent sur eux. Enfin, les élèves assisteront à la pêche traditionnelle d'un étang vendredi 24 novembre.

La municipalité travaille à la mise en place d'un Conseil Municipal des jeunes afin d'initier les élèves de CP/CE1 à la vie démocratique de notre commune. Ils pourront notamment conduire des projets qui leur tiennent à cœur aux côtés des élus locaux.



La cantine



La cantine de l'école sert entre 16 et 18 repas par jour pour les 20 élèves de la classe. La cantine est un lieu convivial où les enfants apprennent à goûter un peu de tout, découvrent les aliments, dans une ambiance chaleureuse.

Durant la semaine du goût (du 16 au 22 octobre), chaque jour, les enfants ont pu découvrir un plat ou dessert typique de l'Allemagne, l'Italie, l'Amérique et la France : ils n'en ont pas laissé une miette, tellement ils ont adoré l'expérience !!!!
L'an dernier les repas à thème étaient « Les pays du monde », cette année, L'Atelier du cuisinier devrait nous proposer des menus « Régions de France »
L'équipe du traiteur aimerait aussi organiser des ateliers cuisine dans chaque cantine afin que les élèves découvrent le plaisir de « mettre la main à la pâte », tout cela est en cours de discussion.

A la fin du repas, un atelier dessins leur est proposé : ils font ainsi des dessins libres pour mettre plein de couleurs sur les murs de la salle de restaurant, des coloriages à thème pour Halloween, Noël, Carnaval, Pâques.... Ce sont les petits élèves qui décorent de sublimes couleurs le sapin de Noël de la mairie !! Pour carnaval, chacun fabrique son masque et bien sûr, nous ne manquons pas de photographier tous ces bons moments, partagés dans la bonne humeur, qui font la joie des enfants comme de leurs parents !!



Les Artisans et commerçants proches de chez nous

Ouvrir avec ▼

GAUDARD

CHARPENTE / COUVERTURE
MENUISERIE

PIZAY - 42260 NOLLIEUX
04 77 65 53 16 / 06 62 13 32 67

SARL TISSEUR

Travaux Agricoles

PRESTATIONS

- Labour
- Tous types de semis
- Moissons
- Ensilage
- Fauche
- Fenaisons
- Epannage de fumier
- Transports
- Régénérateur de prairie
- Pulvérisateur...

06 59 01 25 27
06 59 01 33 82
sarlisseur@laposte.net



118 Route des Collines
42130 ARTHUN

BigMat

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
MENUISERIE - PEINTURE
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

SAGRA

14 Fb Mollian - Boën **04 77 24 09 25**



DOMAINE DES GRANDS PRÉS

FERME BIOLOGIQUE DEPUIS 2002

Viande Bovine Locale
42130 ARTHUN
Tel : 04/77/24/62/98
Port : 06/43/72/41/66
domainebio@wanadoo.fr



BOULANGERIE DU CHATEAU

SAMUEL GRANJON ET AURELIE CIZERON

pains bio borsas, pains spéciaux, pains fantaisies, viennoiseries et pâtisserie
boulangère : pâte aux pommes tropézienne...

31 RUE DE CLERMONT
42130 BOEN SUR LIGNON
04 77 24 07 13



Chazal

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

Crèmerie, Epicerie fine, Produits du terroir

31 HAMEAU DES PIERRES 42130 TRELINS
Tel : 04 77 24 06 17



ALBERT service

Fournitures industrielles et agricoles
LOIRE 42

A votre service depuis 47 ans

3573 RD 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

Tél. **04 77 97 45 85**

contact@albertservice.fr
www.albert-service.fr

Ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi de 8h à 12h le samedi



MOTOCULTURE

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS



Rte de Villemontais
42155 LENTIGNY
04 77 64 92 50

3 Rte des Gardes Barrières
ZA le Mortier
42130 TRELINS
04 77 24 02 25

Primeur *Votre Magasin
Direction Montbrison*

Fruits | Légumes | Epicerie | Fromage

Lieu-dit Le Pont - Route de Montbrison - 42130 BOËN-SUR-LIGNON
Tél. : 04 77 24 64 76

Partenaire leDRIVE

Intermarché BOËN SUR LIGNON
SUPER

Le Salon
0477241996

Coiffeur Styliste Visagiste

13 rue de Lyon 42130 Boën

lesalon.cs@gmail.com

ENTREPRISE LAFOND

Maçonnerie neuf et rénovation

LAFOND Thierry
10 route des lavoirs
42890 Saill sous Couzan

0682067604 0477246985

thierrylafond@laposte.net

**FROMAGERIE
L'ARTISON**

06 84 05 45 73
bartholin.vincent42@gmail.com
La preste 42130 ARTHUN

**LA FABULEUSE
GANTINE**

De l'achat d'inventus bio/raisonnés à la cuisine créative

Bienvenue à La conserverie de territoire
et le laboratoire de transformation de Bussy-Albieux

Nous luttons contre le gaspillage alimentaire

lafabuleusecantine.fr - demain@lafabuleusecantine.fr

Les associations

Associations ADMR



Les principales missions des associations ADMR

Elles accompagnent au quotidien les personnes en perte d'autonomie. (Entretien du logement, repas, transport, téléassistance, aide aux aidants).
Financement par l'APA ou les caisses de retraite.
Elles aident ponctuellement les familles (garde d'enfants à domicile, crèche, soutien à la parentalité).
Financement par la CAF.

Elle fournit la téléassistance

Elle gère le Colombier de Sail sous couzan.

Pour ces missions l'association dispose de personnel qualifié et diplômé

Les Chiffres clés

Les 3 associations de Boen représentent 98 salariés soit 64 ETP ; 37 bénévoles qui gèrent les associations dans le cadre de conseils d'administration ; 4 assistantes techniques (secrétaires) qui assurent toute la partie administrative de la gestion, deux accompagnants de proximité. Elles interviennent auprès de 552 clients ce qui représente 68304 heures d'interventions en 2022.

le siège de la maison des services actuellement situé place Mandillon à Boen va être transféré sur la commune de Sainte Agathe en janvier 2024

FNACA Arthun Bussy-Albieux



Le Bureau :

- **Président** : Georges GAUMOND
- **Vice Président** : Claude DURRIS
- **Trésorière** : Monique VIAL
- **Trésorier adjoint** : Albert POYET
- **Secrétaire** : Georges VIAL
- **Secrétaire adjointe** : Nelly CHOLLETON
- **Porte drapeau** : Marie Louise THEVENET

L'assemblée générale a eu lieu le 17 Novembre à Bussy. Le président Georges Gaumond ouvre la séance et constate que beaucoup de ses camarades sont handicapés ou malades. Malgré cela, le petit groupe reste fidèle et solidaire aux cérémonies du 8 mai, 19 mars et 11 novembre. Nous remercions Nicole Souveton et Marie Louise Thévenet qui ont porté avec courage les drapeaux. Félicitation également aux jeunes qui ont lu le message au monument.
La cérémonie du 19 mars aura lieu à Arthun le 24 mars 2024 à 11 heures

LA BOULE ARTHUNOISE

Le Bureau :

- **Président** : Daniel BRITZ
- **Secrétaire** : Olivier FOURNIER
- **Trésorier** : Gabriel MERLE



Nous nous réunissons tous les vendredis vers 16h30. Si la boule Lyonnaise vous parle venez nous rejoindre

TENNIS CLUB D'ARTHUN



Saison 2023:

Pour la saison 2023 l'effectif du tennis club est stable et repose sur une dizaine de Personnes. Nous n'avons fait aucune animation pour cette année 2023, nous espérons que 2024 sera une meilleure année.

Tarifs 2023/2024 :

Couple : 27 €uros

Adulte : 18 €uros

Etudiant et enfant de 12 à 18 ans : 12 €uros

Enfant moins de 12 ans : 5 €uros

3ème enfant gratuit si carte adulte prise

Ticket horaire : 2 €uros

Clef : 10 €uros

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu courant mars 2024.

Le retrait des cartes se fait auprès de Josiane PLANE (Tél : 04 77 24 60 90).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Olivier JACQUET au 06-73-35-79-91 ou Yves PLANE au 04-77-24-60-90.

Composition du bureau pour la saison 2023/2024 :

Président : Olivier JACQUET

Vice-président : Yves PLANE

Trésorière : Nathalie JACQUET

Secrétaire : Nelly DUPUY

Membres Actifs :

Josiane PLANE, Daniel VALLIER, Jean-Christophe DUCLOS, Xavier TRICAUD

FDSEA

La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles



Ce syndicat agricole a pour rôle d'écouter, de rassembler, de représenter et de défendre les intérêts des agriculteurs et du milieu rural. Il est animé par des hommes et des femmes engagés et solidaires.

Dans la Loire, Monsieur le Comte de Neufbourg a contribué à la création de la FDSEA en 1945, dont il en fut le premier président.

Il avait aussi permis l'achat de matériels en commun pour faciliter la vie des paysans de la commune. Ceci est encore d'actualité puisque nous disposons d'un parc d'une vingtaine de machines qui évolue régulièrement.

Par exemple, cette année nous avons renouvelé le broyeur pour les prairies ainsi que l'enfonce pieux.

A ce jour, nous comptons 17 adhérents.

Voici la composition du bureau local :

Président PEURON Renaud

Vice-président DURET Jérôme

Trésorier DURRIS Nicolas (président de l'union cantonale)

Secrétaire THEVENET Guillaume

Si Arthun nous était conté... Marie-Claudette Merle-Thévenet

Historique de quelques lieux du village...

L'Annet ; La Garde ; La Goutte Jariot ; la source la Font ; Les Solats ;

❖ L'ANNET

C'est le nom du ruisseau L'Anet qui a donné le nom à ce territoire.

➤ *Situation géographique :*

Ce lieu est situé à l'ouest de Boën sur les plateaux et inclus le **ruisseau L'Anet** qui est la limite des deux communes Arthun et Boën.

Ce ruisseau prend sa source à Parafin et rejoint le ruisseau de l'Onzon qui lui se jette dans l'Aix...

➤ *Différentes graphies¹ liste non exhaustive :*

En 980, Lannech : « vinea in Lannech » dans un acte dans le cartulaire De Savigny T.I p. 185

En 1260 : Lannet « vicam sitam in vinoblio de Lannet »

En 1678 : La Net, archives de l'hôtel-Dieu de Boën

Sur les cartes Cassini : Lanet Parafin, ce lieu devait se confondre avec Parafin,

Carte IGN : Institut Géographique National : le lieu est l'ANNET et le ruisseau l'ANET

➤ *Signification de ce nom :*

Il se pourrait qu'il ait une origine gauloise :

Les Gaulois comptaient en nuits et non en jours : Anuit, Anet, ou Aneut

Ce nom est probablement lié à sa situation géographique : Au soir = couché du soleil.

Les points cardinaux² étaient nommés ainsi :

Au soir pour l'ouest, au midi pour le sud, au matin pour l'est, de bise (vent froid venant du nord) pour le nord.

➤ *Un peu d'histoire :*



Il est stipulé qu'en 1466, les religieuses de Leigneux venaient s'approvisionner en fruits et légumes sur les territoires de L'Annet et de la Garde à Arthun³.

Cliché de l'auteur

¹ « Dictionnaire topographique du dépt de la Loire » J.E DUFOUR publication de L'Université de St Etienne et consultation des Chartes du Forez.

² Nous retrouvons ces informations dans les anciens actes notariaux.

³ A.D.de la Loire H supplément, hôpital de Champdieu, B 3. Les curés d'Arthun p.91. Communication l'Abbé Mathieu Merle Bulletin de la Diana Tome XXX 1943.

En automne 1896, Vincent Durand⁴ nous retrace, lors d'une communication dans un bulletin de la Diana, une découverte importante :

Abattant les pierres dans une carrière, à 2 150 mètres environ du clocher d'Arthun et à 150 mètres du ruisseau de Lanet, les ouvriers ont rencontré au point culminant des ossements humains, crânes, fémurs, tibias, etc. (...). Le nombre de corps auxquels appartenaient ces restes ne paraît pas excéder la demi-douzaine. Un corps avait été déposé dans une espèce de fosse, garnie sur les côtés et recouverte de minces dalles d'une roche feuilletée se rapprochant du gneiss et apportée d'ailleurs (...). Du reste, absente complète de mobiliers funéraire et en particulier de débris de vases accompagnant les corps. (...). On ne peut donc admettre qu'il ait existé un cimetière affecté à une agglomération. On ne peut songer non plus à un cimetière temporaire de pestiférés. (...) Je ne crois pas qu'il faille s'arrêter davantage à l'hypothèse de sépultures militaires : elles auraient rendu au moins quelques objets d'armement ou d'équipement. Tout bien examiné, je suis porté à regarder les corps découverts par les carriers comme ceux de pendus, sommairement enterrés au pied d'une potence qui aurait existé en ce lieu. On choisissait volontiers, pour ériger des fourches patibulaires des sommets élevés et visibles de loin : telles les fourches de Travorche, qui dominaient la ville de Boën, et, celles de Millantin au-dessus du village de la Sauveté. Les corps des suppliciés restaient plus ou moins longtemps suspendus au gibet. Lorsqu'ils n'étaient plus suffisamment décoratifs, ou simplement lorsqu'il fallait faire de la place à un nouveau sujet, on les détachait et sans doute on les enterrait sur place, sans trop se préoccuper de l'orientation et, naturellement, sans placer à côté des vases d'eau bénite ou d'encens. Le corps déposé dans une fosse revêtue de dalles devait à cette époque être peut-être cette sépulture exceptionnelle à la pitié de quelque parent. J'observe au surplus que, si les corps restaient à la potence jusqu'à ce qu'ils fussent réduits, ou peu s'en faut, à l'état de squelettes, il était moins nécessaire de les inhumier profondément. Aux fourches de Lanet, on procédait plus simplement, et l'on se bornait à leur donner au pied de la potence une sépulture telle quelle...

Si mon explication est bonne, il resterait à déterminer à quelle justice appartenaient les fourches dont je suppose l'existence à la Chaux de la garde. Dans les derniers siècles du moyen-âge, Arthun dépendait de la seigneurie de Couzan, mais il est fort possible qu'il ait formé antérieurement une seigneurie distincte, certains titres de l'abbaye de Cluny, semble l'indiquer.

Vincent DURAND

❖ LA GARDE

➤ Situation :

À côté de l'Annet, une colline porte le nom de La Garde ou de « Chaux⁵ de la Garde »
La Garde est un grand territoire sur la commune d'Arthun, et de Boën. Lors de la mise en place des noms de rues en 2016, le tronçon de la route D8 anciennement « La Garde » jusqu'au carrefour de la D3008, s'appelle pour Arthun « Route des sarments », en référence à un passé de vignobles.

➤ Différentes Graphies :

En 1341 : Pra de Puys (le pré (prairie) du puits)
En 1417 : Garda, Pratis du Puthen , Pratis del Puys
En 1468 : La Garde de la Net (La Garde à l'Annet)
En 1813 : La Garde

Au XIXe : Le Pont, nom trouvé dans certains actes notariés, actes de registres NMD et des recensements.

⁴ Vincent Durand (1831-1902), originaire du hameau de Domois à Ailleux (42). Archéologue par passion, son œuvre est immense, 150 communications à la Diana publiées dans les tous premiers tomes.

⁵ Chaux signifierait hauts plateaux escarpés d'après Abert Dauza : « Les noms de lieux » page 209

➤ **Signification du nom La Garde :**

Etienne Dufour a recensé une trentaine de lieux portant ce nom dans le département de la Loire. Albert Dauzat⁶ nous révèle que ces lieux dit La Garde font référence à une tour de garde qui aurait été érigée en ce lieu.

Nous pouvons envisager, vu que ce nom est apparu pour la première fois vers 1417, que ce sont les seigneurs de Couzan qui auraient bâti une tour de Garde lors des reconstructions des fortifications de Boën et d'Arthun. C'est aussi à cette époque que fut créée la route qui deviendra plus tard la D 8, la traversée du bourg d'Arthun s'appelle « la route des Deux Chemins ».

➤ **Un peu d'histoire :**

Ci-dessous un extrait d'une communication de Vincent Durand, archéologue :

Le 2 mars 1896, Vincent Durand a fait une communication à la Diana, concernant deux bagues en or l'une trouvée en Belgique et l'autre à la Garde commune de Boën en 1884 par Mr. Bernelin, cultivateur en labourant son champ :

--Une bague en or trouvée dans le cimetière franc de Cifyly (Hainaut) près de Mons, en Belgique dont M. Maximin Deloche dans un important travail sur les anneaux et cachets d'époque mérovingienne dans la revue archéologique.



Vincent Durand constate que la bague en or trouvée à la Garde en 1884 offre une grande ressemblance avec celle découverte à Cifyly. Elle pèse 7grs 57 et a 19mm d'ouverture. C'est exactement le même diamètre intérieur de la bague découverte à la Garde.

Description : le jonc, plat, large de 5mm75, épais d'un mm, est orné d'un cordon de grènetis entre deux torsades.

Il y a aussi un autre anneau qui a une parenté incontestable, quoiqu'un peu plus éloigné c'est celui découvert à Herpes commune de Courbillac (16-Charente) en 1886. Il a été retiré du cimetière mérovingien et décrit par M. Philippe Delamain, négociant à Jarnac, qui se mit à fouiller de fond en comble le cimetière franc du 6^e siècle.

(...) D'autres bagues similaires ont été trouvées dans un cimetière Franc. Se pourrait-il qu'à la Garde, il y en avait un ?

❖ **LA GOUTTE JARIOT**

➤ **Situation :**

Le saviez-vous ? C'est le nom de la goutte, située à l'ouest qui passe sous la départementale. En fait, très peu de villageois connaissent son nom originel qui est très plaisant.

Cette goutte débute en haut de « Chez Meynet » à la limite de « Ribot ». Sur un peu moins d'un kilomètre, elle coule souvent par intermittence dans une profonde vallée d'une vingtaine de mètres de largeur et d'une dizaine de mètres de profondeurs.



Les jours de violents orages, le petit ruisseau devient plus important, l'eau s'infiltré dans le sol...

La source du lavoir, de La Font et d'autres proviennent de cette goutte, il nous faut donc conserver et préserver ce lieu.

Connaissez-vous ce petit « canyon » ?

⁶ Albert Dauzat, son livre « Les Lieux-dits » page 222.

➤ **Signification de ce nom :**

Après avoir consulté plusieurs dictionnaires d'étymologie ou de patois, plusieurs définitions nous sont données tels qu'un geai, une loutre, une jarre et le lit de la rivière.

Pour la définition de ce lieu, j'opterai tout naturellement pour le lit de la rivière ce qui est de toute évidence assez logique. Mais était-ce peut être le lieu où les villageoises lavaient leurs jarres pendant que les loutres gambadaient et que les geais chantaient ! On peut tout imaginer !

➤ **Un peu d'histoire :**

Le terrain sur lequel a été construit l'école actuelle, s'appelait la « terre Goutte Jarriot ».

Ci-dessous un texte d'archive datant du 20 octobre 1852, où le nom de « goutte Jarriot » est stipulé.

Noms de lieux et d'habitants de Bussy-Albieux	Mètres carrés			nature de la parcelle	contenance en arpents	m ²	surface par parcelle	
	de l'Etat	de l'Etat	de l'Etat					
parcelle fauchage	02	689	sur l'Etat	terre	32	60	6	2 92
culture viciales		522	goutte jarriot	terre	29	90	2.3	6 62
au Bourg d'Arthun		522	sur l'Etat	terre				3 --

❖ **La source LA FONT**

➤ **Situation et Signification :**

En latin, La Font ⁷ signifie : source provenant de dessous la terre : « qui sort de terre ».



La Font est le nom donné à la source qui est située au bourg d'Arthun, route de la Prébende, sur le parcours de la Goutte Jarriot.

Elle semble avoir perdu son nom, puisque le petit chemin de La Font qui y conduit a été renommé officiellement :

L'impasse de la Source...

Pendant des siècles jusqu'en 1963, avant l'installation de l'eau courante de la Bombarde, pour les villageois du bourg, cette fontaine était un des points d'eau essentiels.

Cette source n'a jamais tari ! on a constaté qu'en une nuit, elle peut se recharger d'environ huit mille litres d'eau...

Elle avait même fait l'objet lors de l'été 1949 particulièrement sec, d'un affrontement entre les paysans d'Arthun et ceux de Bussy-Albieux, en manque d'eau, qui étaient venus pour se ravitailler...

C'est au XXe siècle qu'un abreuvoir pour faire boire les bêtes au retour des pâturages, est venu compléter l'ensemble.

Le mur de soutènement du chemin côté droit qui conduit à la source a été construit courant l'année 1875 ⁸. Il a été essentiellement fait avec les remblais de l'ancien cimetière du bourg.

- ✓ Sur la place du local communal, une pompe est en cours d'installation afin que les arthunois pourront aisément prendre de l'eau sans faire de manœuvres compliquées.

⁷ : Lafont, Delafont, Lafontaine... d'autres patronymes faisant référence à ce genre de source.

⁸ : d'après les réunions du Conseil municipal de 1875.



Cliché de l'auteur

En 2023-24, une pompe est en cours d'installation.

Un escalier permet de rejoindre la place de « l'ancienne Gare ».

Tunnel du pont route « des deux chemins ».

L'abreuvoir d'une profondeur de 50 cm

La source **La Font** est protégée par un mur

Prenons le plus grand soin de cet aménagement que nos anciens nous ont légué ! Nous ne pouvons que souhaiter que cet endroit de fraîcheur et son chemin d'accès soient réaménagés.

❖ **LES SOLATS :**

C'est le nom du ruisseau Le Solat qui a donné le nom de ce territoire.

✓ Situation et signification :



Ce territoire est situé « au bas » du bourg d'Arthun, il rejoint un autre territoire La Pra (signifiant la prairie). Ce dernier est sur trois commune Arthun, Bussy, Sainte-Foy-Saint-Sulpice.

D'après le Plan Napoléon de 1826, il est noté chemin du bourg à Saint-Sulpice : Autrefois, en effet, un chemin rejoignait Saint-Sulpice qui était une paroisse. (Sainte-Foy-Saint-Sulpice).

Le nom des ruisseaux n'était pas donné par hasard. Au XIII^e siècle, Sole signifie poisson et en ancien provençal, Sola signifie terrain plat. Le Solat alimentait deux étangs dont **Bolanches** qui était, paraît-il, le plus ancien « grand » étang d'Arthun situé d'après des écrits sur le *chemin des Solas à la Pra d'Onzon*. Il fut créé par Philippe Damas, seigneur de Beauvoir (1447-87). Cet étang est resté rattaché au domaine de Beauvoir jusqu'au XVII^e siècle. Il fut ensuite racheté par la famille Terray de Boën et passa ensuite aux Jacquet-Puy, bourgeois des Trouillères, etc.

➤ Un peu d'histoire :

Il y a quelques années, bordant la route du Solat en contrebas, il y avait un charmant chemin qui sentait bon la violette. Là, se trouvait un vieux puits à casquette avec à sa base un trop plein qui remplissait un grand bûche abrité puisque ce lieu était entouré de lilas et d'aubépines. Cet endroit était très frais en été. Les paysans faisaient abreuver leurs bêtes qui paissaient dans les prés alentours. Vers 1990, cette petite goutte a été comblée pour laisser place à un coin de gazon pouvant servir de parking. La source a été conservée par des buses arrivant au niveau de la route.

Fin

La fin du réseau cuivre

Le réseau Cuivre historique s'en va.....

Pourquoi ?

Pour des raisons de performance technique, de coûts et d'empreinte environnementale.

Quand aura lieu la fermeture du réseau cuivre ?

ORANGE, propriétaire de l'infrastructure cuivre prévoit que la fermeture se déroulera progressivement par zone et en deux temps.

- **La fermeture commerciale** : arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur. Les abonnements déjà souscrits sont en revanche maintenus (jusqu'à la fermeture technique).
Au plan national, ORANGE prévoit dans son plan que l'ensemble des lignes cuivre devraient être fermées commercialement en Janvier 2026.
- **La fermeture technique** : moment où le réseau cuivre sera « éteint » et ne fonctionnera plus.
Au niveau national, ORANGE prévoit que l'ensemble des lignes devraient être fermées techniquement fin 2030.

En pratique, la fermeture du réseau cuivre a déjà commencé dans le département de la Loire, premier lot de 5 communes du Roannais.

Si, à la date de fermeture technique je n'ai pas migré vers une autre solution, que se passe-t-il ?

Votre connexion sera coupée - plus de téléphone fixe, s'il est branché à une prise en T - plus d'accès à internet (ADSL).

30% des ligériens sont toujours dans cette situation-là.

Avec le réseau THD42, anticipez le passage vers la fibre optique.

N'attendez pas le dernier moment et profitez du dispositif de pré-raccordement à la fibre gratuit jusqu'au 31/12/2025 (pour les bâtiments recensés entre 2013 et 2018 – les nouvelles constructions dont le permis aurait été déposé après le 01/01/2019 sont soumises à un règlement forfaitaire).

Attention, le pré-raccordement sera payant pour tous, à partir de 2026.

Des questions, des informations ?

Contactez la cellule usagers du réseau THD42, du lundi au vendredi de 8h à 20h

04 77 430 855 (prix d'un appel local).

Thd42.fr

Thd42exploitation.fr

Le Repas des Aînés (14 octobre 2023)

Cette année, ARTHUN et BUSSY ont décidé de regrouper les aînés des deux communes pour le repas annuel, ARTHUN ne pouvant accueillir dans sa salle des fêtes en cours de travaux.

C'est donc dans la salle de BUSSY, joliment fleurie par l'équipe du CCAS que ce sont réunies 122 personnes (personnes de plus de 70 ans invitées, accompagnants et certains élus).

Le rapprochement entre les deux communes limitrophes n'est pas nouveau, existant dans d'autres domaines et d'ailleurs M. J-C. GARDE a dit dans son mot d'accueil « à la Mivière, il n'y a pas de frontière ».

Mesdames CLAIR, DECHAVANNE, et MASSARD ainsi que Messieurs Albert et Jean POYET sont les doyens de ce repas avec leurs 90ans et plus.

Les convives savourent un copieux repas concocté et servi par la Maison Bruno GERPILLON de Montrison.

Tout se passe dans la bonne humeur et dans une bonne ambiance.

C'est de nouveau l'occasion pour Jeanine THOMAS et Marie Thérèse GUILLOT d'animer cette belle journée par quelques chansons populaires, entraînantes.

Tout se termine par une coupe de pétillant offerte par les deux municipalités.

Comme les années précédentes, les aînés qui ne se sont pas inscrits à ce repas et qui en font la demande, recevront un colis en fin d'année.



MENU

Le Cocktail Apéritif

Verre apéritif et Pièces feuilletées

L'Entrée

Aïoli de Lieu & Légumes Croquants
Cromesquis de la mer, jus de moules.
Côtes du Forez Blanc - Chardonnay
Clos de Chozieux (42)

Le Plat

Paleron de Boeuf confit
Gnocchis au Parmesan, Lissé de Patate douce
Côtes du Forez Rouge - Gamay
Clos de Chozieux (42)

L'assiette du Fromager

Assortiment de fromages affinés ou
Faisselles, crème et coulis de fruits rouges

Le Dessert

Assiette Gourmande

Pains individuels

Café

Eaux minérales plates & gazeuses

Repas confectionné par la maison Guerpillon



Le Chantier participatif

Le chantier participatif

Un beau projet arrivé à son terme avec succès.

Lors de la dernière journée de chantier, le 2 juillet 2023, a eu lieu un barbecue où tous les bénévoles ayant participé ainsi que leur conjointes ont été invités. Ce fût une belle journée de partage.



C'est avec fierté que nous vous présentons ce local dédié aux associations. Il a été réalisé par une quinzaine de bénévoles. Nous les remercions de nous avoir offert leur temps et leur savoir-faire, pour mener à bien ce projet, devenu aujourd'hui réalité.

BRAVO A TOUS .



Les commémorations

Commémorations :



Depuis de nombreuses années, les enfants de notre commune viennent animer nos commémorations.

Cette année encore, ils ont été présents, comme nous et vous le 8 mai pour rendre hommage aux soldats et civils disparus durant la seconde guerre mondiale.

Malheureusement, ce 11 novembre 2023, c'est avec un seul jeune de la commune qu'a dû se tenir la commémoration de la première guerre mondiale. En effet, la plupart des « enfants » d'Arthun ayant grandi, ils continuent leur devoir de mémoire depuis les 4 coins de la France.

Tous les enfants de la commune sont conviés à venir perpétuer la tradition instituée par Marie-Claude Thévenet et qui continue grâce aux jeunes de la commune, même de loin.

N'oublions pas l'histoire de notre commune pendant ces guerres.



Nous vous remercions, remercions tous les jeunes Arthunois ainsi que Marie-Louise Thevenet et Nicole Souveton, les deux porte-drapeaux

Nous vous rappelons que les commémorations sont ouvertes à tous, et que chaque jeune ou moins jeune qui souhaite y participer, pour lire un poème, une lettre, familiale ou non est le bienvenu. Toute proposition pour faire vivre ces commémorations est également la bienvenue. Vous pouvez demander plus d'informations au 06.62.85.75.89 (Amélie Gonon).

Le Comité des fêtes

Courant octobre de nombreux Arthunoises et Arthunois ont répondu présents lors d'une réunion ayant pour but la création d'un nouveau comité des fêtes. Celle-ci s'est tenue dans la salle des réunions de la commune en présence de l'ancien bureau de l'association, Monsieur le Maire et certains de ses adjoints.

Après une présentation rapide de l'association et de son rôle dans la commune faite par le président démissionnaire M. Alain Simon, la question a été posée : « Qui veut reprendre le flambeau ? » A cette interrogation, de nombreux participants ont évoqué leur désir de participer en tant que bénévoles et d'autres en tant que membres du bureau.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour nous présenter de gauche à droite :



- Mme Nadine BELEMTOUGRI : co-trésorière,
- M. Jordan MIRMAND : co-trésorier,
- M. Jason CELLIER : co-président,
- M. Anthony CHAZELLE : co-président,
- M. Michaël DUMAS : membre actif,
- M. Brayan MARIN : membre actif,
- Mme Elodie ROUX : secrétaire,
- Mrs Gabriel FAYE : membre actif,
- M. Fabien PORTERON : membre actif (absent de la photo)

Des échanges concernant de futures manifestations en 2024 ont déjà commencés. Nous allons faire tout notre possible pour poursuivre les actions qui avaient été initiées par nos prédécesseurs, notamment la brocante qui avait lieu au mois d'août. Malgré les travaux qui vont nous priver de la salle des fêtes pour un certain temps, nous espérons pouvoir mettre en place de nouveaux projets et animer le plus possible notre commune.

Les futures manifestations vous seront communiquées via l'application Illiwap et la page Facebook du Comité des fêtes d'Arthun qui est en cours de reprise. Nous espérons que les habitants de la commune sauront répondre présents aux manifestations proposées.

Pour finir, le Comité des fêtes invite toute personne intéressée à le rejoindre en tant que bénévole, et ainsi participer à la vie de notre commune, à nous contacter par mail à l'adresse suivante : lecomitedesfetesarthun@hotmail.com.

A bientôt dans notre commune...

Simone, notre doyenne, Michel, Claudette, Dédé, Michelle, Georges, Danielle, Marie-claude, Denise, Michel

Absents ce jour là : Madeleine, Nicole, Renée, Annie, Coco, Jean-paul

Le mercredi 15 novembre 2023 était certainement le dernier mercredi de Molkky sur la place de la Terrière.

L'hiver aura raison de ce rassemblement du mercredi dans les semaines suivantes.

Le maire et l'adjoint ont profité de leur visite pour photographier le groupe.

Les deux hameaux, Trouillères et Terrière, sont des endroits de la commune où existe une vie sociale relativement importante.

Il y a une vingtaine d'années, nous avons commencé par un repas de quartier début juillet doublé par « une soupe » en hiver.

C'est au cours d'un de ces rassemblements de juillet, il y a une dizaine d'années, que Marie Claude et Michel ont fait découvrir le molkky.

Depuis l'habitude a été prise de se retrouver une fois par semaine le mercredi après midi et parfois le dimanche.

Par la force des choses, ce sont, bien sûr, les retraités, nombreux dans les deux hameaux, qui ont participé.

Les repas de quartier n'ont pas survécu à la période du COVID mais l'habitude du molkky s'est maintenue.

Bien sûr depuis 2021, on ne fait plus les goûters en fin d'après midi.

Chacun à son tour amenait des gâteaux et c'était un véritable banquet où certaines faisaient admirer leur virtuosité culinaire.

D'autres, surtout des hommes qui n'avaient pas trop le souci de leur ligne, se régalaient copieusement (n'est ce pas Dédé et Michel P)

Là aussi, le COVID et le poids des ans des participants ont fait qu'on se contente maintenant de jouer.

Mais on se retrouve au moins une fois par an dans un restaurant, en 2022 à Chalmazel et en 2023 à Marcoux.

Nous ne sommes jamais moins de 9 ou 10 et jusqu'à 17.

Nous avons « naturalisé » 2 « étrangères » aux 2 hameaux : Annie (du Chatel) et Renée (de Boen) viennent régulièrement.

La plupart des mercredis, nous sommes installés sous les arbres du « communal » des Trouillères.

Certains viennent même le dimanche après midi.

L'accès à ce terrain est une survivance d'un droit de pâture pour les habitants du hameau datant du Moyen Age, comme l'avait expliqué Marie Claudette Thévenet Merle dans le dernier bulletin municipal.

La commune entretient le lieu et des joueurs se chargent de peaufiner la tenue du rectangle de jeu pour qu'il soit le plus praticable possible.

Au début du printemps (certaines années dès début mars) et à la fin de l'automne (octobre novembre), on descend sur la place de la Terrière plus ensoleillée pour nos vieux os.

Le jeu est assez simple et accessible à tout le monde.

Même de très bons joueurs peuvent lamentablement échouer dans un lancer où les caprices du mölkky (bâton cylindrique de 22,5 cm) entraînent quelques fantaisies de parcours.

Et les mêmes rebonds imprévus permettent parfois à quelqu'un, réputé moins adroit, de réussir de très bons coups.

Tout de même, nous avons une « championne » qui réussit beaucoup plus de tirs qu'elle n'en rate (Claudette se reconnaîtra...).

Mais il n'est pas toujours facile d'atteindre le but suprême, les 50 points fatidiques, et des ratés spectaculaires ramènent parfois son score à 25 points et il faut recommencer.

De toute façon, entre 14h et 18h, on arrive à aligner une bonne dizaine de parties.

Nous espérons maintenir le plus longtemps possible cette habitude du jeu du mercredi après midi et parfois du dimanche après midi.

Les quelques retraités des deux hameaux qui ne participent pas et d'autres volontaires seront toujours les bienvenus pour partager ce moment « sportif » et surtout de convivialité.



Appel à la mobilisation



#J•LNP

Un appel
à la mobilisation
le 16 mars

On dénombre encore de trop nombreux dépôts sauvages de déchets et d'ordures aux portes de nos villes, dans nos campagnes, nos fleuves et nos rivières.

L'opération « J'aime la Loire Propre » est la déclinaison de l'opération nationale « J'aime la Nature Propre » (JLNP*) et a pour objectif de mobiliser un maximum de personnes sur des opérations participatives de nettoyage de la nature.

JLNP rassemble le réseau fédéral des chasseurs, des pêcheurs, de la protection des milieux aquatiques et des sports de pleine nature. Sans oublier les collectivités territoriales et les entreprises prêtes à s'engager pour la protection de l'environnement.

Que vous soyez un particulier, une entreprise, une collectivité ou tout simplement un amoureux de la nature, les Fédérations des chasseurs, de randonnée pédestre et des pêcheurs vous invitent à vous mobiliser le 16 mars 2024. La participation à cette action éco-citoyenne de nettoyage est basée sur le volontariat.

Dans le département, ce sera la 14^{ème} édition de cette opération. Ce ne sont pas moins de 42 lieux de rendez-vous, 3 entreprises partenaires qui sont SUEZ, ENEDIS et le Crédit Agricole, un engagement fort des associations de pêches, de chasse mais aussi de 28 mairies, de 3 communautés de communes.

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, cette action éco-citoyenne vise aussi à favoriser les échanges entre usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble. Pour le président de la FDC, Gérard AUBRET, : « Toutes les personnes sensibles à l'environnement ou encore aux questions relatives à la pollution doivent rejoindre les chasseurs pour participer à cette expérience utile et conviviale ».

Pour tout comprendre, rendez-vous sur le site internet www.jaimelanaturepropre.fr qui détaille les lieux et les horaires de rendez-vous.

*JLNP est un dispositif national qui réunit deux autres initiatives : « Fleuves et rivières propres » et « Hauts-de-France propres » portés par la Fondation pour la Protection des Habitats et la FRC Hauts-de-France, avec l'appui du Conseil Régional.



Les conseillers départementaux



Alors que la coupe du monde de rugby battait son plein, Pierre-Jean ROCHETTE, votre Conseiller départemental depuis mars 2015 - amateur de rugby - a transformé l'essai en accédant au poste de Sénateur de la Loire le 24 septembre 2023.

Devant se conformer à la loi sur le cumul des mandats, le nouveau Sénateur a été contraint d'abandonner son mandat de Conseiller départemental de votre Canton de Boën-sur-Lignon. Il nous a chargé de vous dire combien il avait apprécié ces huit années passées à vos côtés, à défendre les intérêts du canton au sein de l'Assemblée Départementale ; combien il avait pris plaisir à se rendre régulièrement sur chaque commune, à votre rencontre, que ce soit lors des inaugurations, des manifestations, ou tout simplement à votre demande.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et nous savons pouvoir compter sur son appui, chaque fois qu'il en aura l'opportunité.

Désormais, en application de la loi, nous sommes donc - Chantal BROUSSE et Valéry GOUTTEFARDE - le nouveau binôme représentant votre Canton de Boën-sur-Lignon.

Soyez assuré que c'est toujours avec la même détermination et la même disponibilité, que nous défendrons les dossiers du canton. Nous serons à vos côtés pour faire entendre votre voix et relayer les problématiques de notre territoire. Nous continuerons, bien entendu, à être très proches de vos équipes municipales et à répondre à chaque sollicitation.

Nous tenons d'ailleurs à souligner l'engagement des maires et de leurs équipes qui sont à mi-mandat. Chaque maire des 51 communes du canton se dépense sans compter, en faisant preuve d'abnégation et de ténacité, pour vous offrir le meilleur cadre de vie possible.

En effet, être maire aujourd'hui est une vocation, un sacerdoce laïque, tant la tâche est ardue. L'argent public se fait rare et l'écart entre le réalisable et le souhaitable s'accroît. La formule « Nos désirs ont des ailes et nos moyens des jambes ! » est plus que jamais d'actualité.

Au Département, malgré les contraintes budgétaires toujours plus prégnantes, notre volonté d'accompagner au mieux les projets communaux reste intacte. En 2023, Arthun a bénéficié d'une subvention notamment pour l'installation d'une chaudière à gaz et de bancs publics. Dans le cadre des « Amendes de police », la sécurisation des entrées et sorties d'agglomération, ainsi que du lieu-dit La Terrière sur la RD 68, avec installation d'un radar pédagogique mobile, ont été retenus.

Vous pouvez compter sur notre implication à vos côtés. Avec vous, pour vous, ensemble !

Puisse cette année 2024 vous apporter le meilleur !

Chantal BROUSSE et Valéry
GOUTTEFARDE
Conseillers départementaux
du Canton de Boën-sur-Lignon

Besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil

Information et orientation



Accompagnement

Services administratifs



Mise à disposition

de locaux, d'équipements et de services numériques



FRANCE SERVICES À BOËN-SUR-LIGNON

17 rue de Roanne
 04 77 97 72 46 - mfs.boen@loireforez.fr

Plus d'informations sur www.loireforez.fr



Horaires :

Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h
 Mardi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h30
 Mercredi : 9h - 12h30
 Jeudi : 9h - 12h30 et 13h30 - 18h30
 Vendredi : 9h - 12h30

Permanences :

COFF permanences juridiques: lundi de 13h30 à 16h30, semaines impaires sur RDV au 04 77 01 33 55

Mission locale du Forez: mardi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h, sur RDV au 04 77 58 42 03

Saïha: 1er jeudi du mois de 9h à 12h et 14h à 17h, sur RDV au 04 77 43 08 80

Rénov'Actions42: 3ème vendredi du mois de 9h à 17h, sur RDV au 04 77 41 41 25

Action Logement: sur RDV au 06 29 68 64 33 ou lucille.abrial@actionlogement.fr

Point Conseil Budget (UDAF): sur RDV en visio au 06 08 23 74 54 ou pcb.gsp@udaf42.fr



119

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Pour les enfants victimes de maltraitance physique, sexuelle, psychologique, négligence, etc. ou pour les adultes victimes de violence conjugale, familiale, sexuelle, etc. (numéro de crise, écoute, conseils, orientation, accompagnement).

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Service d'urgence gratuit et disponible 24h/24, 7j/7.

15
SAMU

Service d'urgence médicale

Le SAMU est un service d'urgence médicale qui prend en charge les personnes souffrant de pathologies aiguës ou de blessures graves. Il est accessible 24h/24, 7j/7.

17
POLICE SECOURS

Service de secours de la police nationale

3919

VIOLENCES FEMMES INFO

Pour les femmes victimes de violence conjugale, sexuelle, familiale, etc. (numéro de crise, écoute, conseils, orientation, accompagnement).

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Service d'urgence gratuit et disponible 24h/24, 7j/7. Pour les personnes sourdes et malentendantes.

18
SAPEURS-POMPIERS

Service de secours des sapeurs-pompiers

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

Les numéros d'urgence sont gratuits et disponibles 24h/24, 7j/7.

Horaires de la déchèterie de la presle à Arthun

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h

Le Samedi 9h-18h

En fonction des conditions météorologiques (canicule, neige...), les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Fermeture exceptionnelle les jours fériés, le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi.

cars Région

La Région
 Auvergne-Rhône-Alpes

L22

BOËN-SUR-LIGNON
 SAINT-GERMAIN-LAVAL
 ROANNE

Renseignements horaires :

Dépliants en mairie

Ou www.auvergne-rhonealpes.fr

rubrique « services transports »